

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NATERALIA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 7ème
Tranche, Centre Commercial TERA, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATERALIA »

Objet : La création et l'organisation d'évènements ;
la communication digitale, média et hors média ;
les services marketing ;
le conseil en événementiel et en relation
publique ;
la création, la location, l'exploitation et la
gestion d'espace destinés à abriter des événements ;
la mise à disposition de matériels et de
personnel d'appui à l'organisation d'évènements ;
la formation aux métiers de l'événementiel, de la
restauration, du tourisme et de l'hôtellerie ;
les activités de restauration, d'hôtellerie et de
tourisme.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 7ème Tranche, Centre Commercial TERA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TANOE NIAMKEY ISIDORE ZADKIEL (COGÉRANT), Mme LECOSSON ÉPOUSE TANOE OULAI EDWIGE VALENTINE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02911 du 24/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38312/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

